



LE COIN DES LUTTES CONTRE LES DEPERISSEMENTS DE LA VIGNE

LE RECEPAGE

En pleine période de travaux en vert, et pour se prémunir contre les potentiels dommages des maladies du bois, la pratique du recépage peut s'avérer bénéfique. Cela permet de reformer un tronc à partir d'un pampre tout en conservant le système racinaire d'une vigne en production. Cette technique est efficace pour lutter contre l'Eutypiose et est efficace contre l'esca et le BDA (Black Dead Arm) si pratiquée suffisamment tôt. Elle peut être utilisée de deux manières.

Recépage classique (préventif) :

C'est une méthode préventive, qui s'effectue sur un cep en production, relativement jeune, sans symptômes. Lorsqu'une jeune parcelle (moins de 15-20 ans) commence à exprimer des symptômes de maladie du bois, c'est que le bois d'une majorité des ceps comporte des nécroses et présente des trajets de sèves altérés. Invariablement, le pourcentage de mortalité va augmenter dans les années qui suivent. Dans ces parcelles, il est possible de restaurer les flux de sève et de supprimer l'inoculum en réalisant un recépage massif de la parcelle et donc en anticipant l'apparition des symptômes. On peut également choisir uniquement certaines souches car leur architecture laisse présager du bois mort (plaies, inversion de flux de sèves) et donc un potentiel réservoir d'amadou.

Il est nécessaire de laisser un pampre spontané se développer le plus bas possible pour installer un nouveau tronc. Dans cette situation, le tronc d'origine est préservé et continue à produire en double tronc. Une fois le pampre bien installé, le tronc initial est coupé. Toute la charpente du pied est ainsi renouvelée, retardant de nouveau les attaques des maladies du bois. Le rendement est maintenu pendant la durée de l'opération et les troncs sont rajeunit pour prévenir l'apparition des maladies du bois.

Il est également possible de réaliser cette technique sur une vigne qui commence à exprimer des symptômes de maladies du bois. Cela sera efficace contre l'eutypiose mais l'efficacité sera moindre pour l'esca et le BDA.

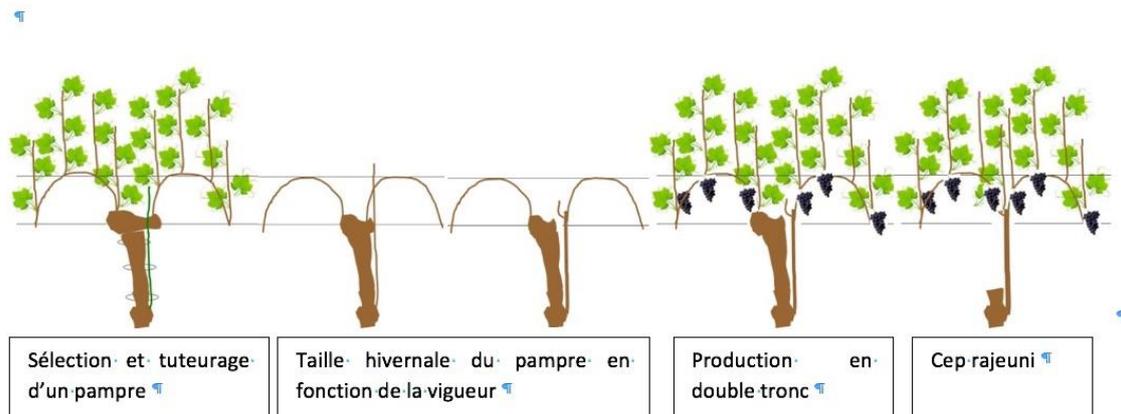


Figure 1 Les étapes du recépage préventif (IFV Alsace)

Recépage forcé (curatif) :

Dès l'apparition des premiers symptômes de maladies du bois, il est possible de couper les ceps de vigne malades en hiver et d'attendre la production de nouveaux pampres au printemps. Ces jeunes pampres formeront rapidement un nouveau tronc sain qui portera les futures récoltes. Cette technique permet de ralentir la propagation de la maladie en éliminant une source potentielle d'inoculum dans la parcelle. Il faudra bien veiller à réaliser la décapitation en dessous des nécroses des maladies du bois et à bien protéger la plaie. En cas d'apoplexie, cette technique peut s'avérer inefficace.

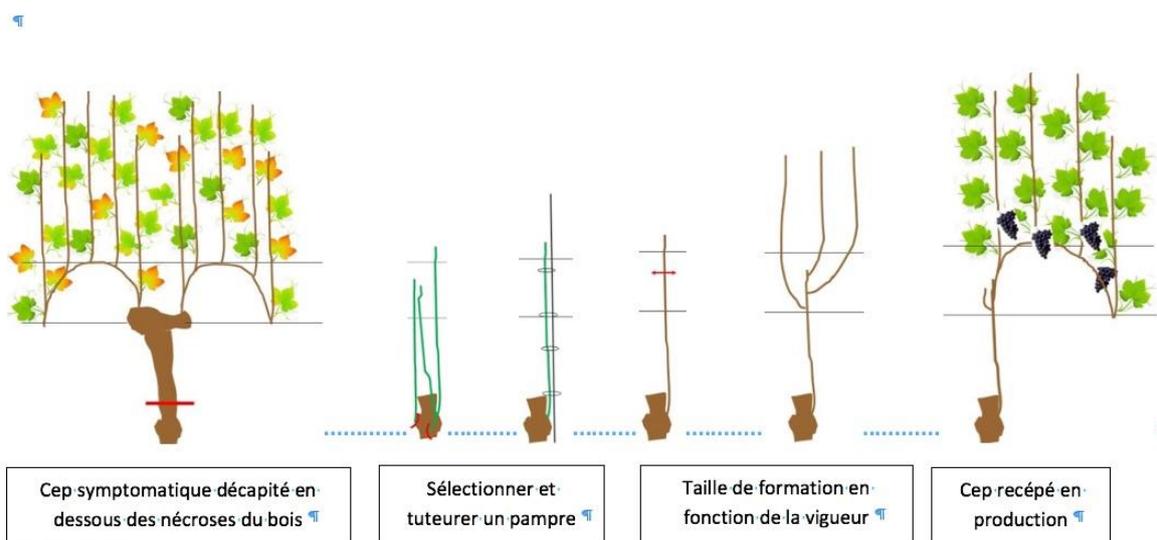


Figure 2 Les étapes du recépage forcé/curatif (IFV Alsace)



Figure 3 Entaille (SICAVAC BIVC)

Astuce technique : retirer la vieille écorce du tronc et réaliser une entaille de deux millimètres de profondeur sur 3-4 centimètres de long à la base du tronc afin de provoquer le débourrement des éventuels bourgeons à la base du tronc.

Efficacité

La réussite du recépage dépend du développement de la maladie et du cépage.

Le projet **Euréka**, porté par l'Université de Haute-Alsace, propose une approche pluridisciplinaire sur la problématique inquiétante des maladies du bois. Une des thématiques du projet visait à évaluer l'incidence des techniques de rajeunissement (recépage, greffage, curetage). Cette étude a été menée par le CIVA, l'IFV et la CAA.

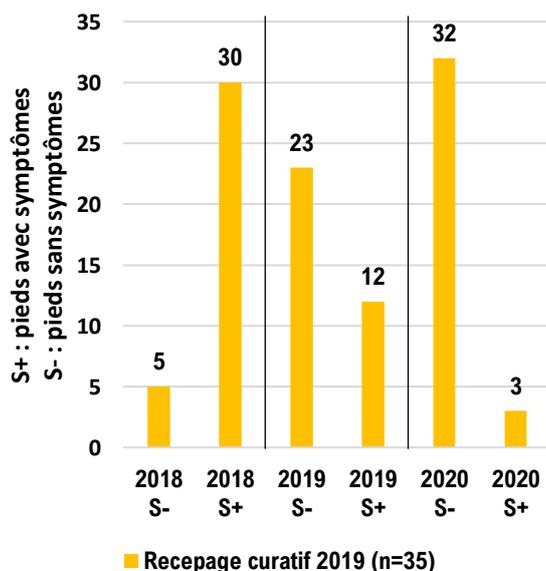


Figure 4 Expression des symptômes de maladies du bois pour la modalité "recepage curatif" en 2019



La figure 4 montre une partie des résultats d'un essai intéressant réalisé dans le cadre du projet Eureka. Un recépage curatif a été effectué sur un échantillon de 35 pieds en 2019, dont 30 exprimaient des symptômes de maladies du bois en 2018. Seulement 3 ceps exprimaient encore des symptômes au millésime 2020 → On observe donc une baisse importante du taux d'expression dans les 2 ans qui suivent le recépage.

Données économiques

Selon une étude de la station viticole du Bureau National Interprofessionnel du Cognac, le recépage se justifie si la durée de vie de la parcelle est encore d'au moins dix ans, si le prix du vin est supérieur à 0,8 € le litre et si le taux de réussite du recépage est supérieur à 20 %. Lorsque le recépage fonctionne avec 60 % de réussite (vignes symptomatiques devenues asymptomatiques), le coût du recépage est évalué à 3 € HT pour un cep alors qu'il est de 9 € HT/cep pour la complantation. L'entrée en production d'un complant est différente de celle d'une parcelle nouvellement plantée. Il faut en général 9 ans pour que le complant atteigne son potentiel de production (2015, BIVB).

Tableau 1 Comparaison des coûts par cep de différentes techniques (CIVA)

	Complantation	Recepage	Regreffage	Curetage
Coût par cep	5 à 16 € HT	1,6 à 3 € HT	2,35 à 9 € HT	2,50 à 3,8 € HT

Pour plus d'efficacité, le recépage peut tout à fait être associé au curetage, notamment lorsque le porte-greffe est lui-même contaminé. Ainsi, après avoir mis en place le nouveau tronc et décapité l'ancien tronc, un curetage jusqu'au niveau du point de greffe pour assainir la base du nouveau tronc semble pertinent (figure 4). Ainsi, la contamination par l'amadou de l'ancien tronc vers le nouveau est ralenti.



Figure 4 Contamination du point de greffe et curetage (projet Eureka, CIVA)



RESSOURCES – EN SAVOIR PLUS :

Vous pouvez cliquer sur les images ci-dessous en maintenant la touche CTRL pour accéder aux ressources correspondantes.

Fiche technique du Winetwork :



FICHE TECHNIQUE Le recépage de la vigne

Une pratique appliquée sur le terrain dans le but de limiter les dégâts dus aux maladies du bois



Webinaire IFV/PNDV – Intérêts techniques et économiques des pratiques curatives :



Recépage précoce - Vincent DUMOT (BNIC) :



Recépage alternatif - Vincent DUMOT (BNIC) :



Le tutoriel Réussir Vigne : comment recéper un pied de vigne ? – François DAL (SICAVAC) :